

DES MONOGRAPHIES POUR MIEUX COMPRENDRE L'ACTION DES TÊTES DE RÉSEAU ASSOCIATIVES

Monographie n°8

**L'ÉQUILIBRE ENTRE MISE AUX NORMES
ET MISE EN RÉSEAU**

MISSION
PERMETTRE LA RECONNAISSANCE
D'UN ART ET D'UN MÉTIER
EN STRUCTURANT LA PRATIQUE.



FFEC

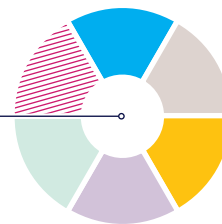
> Fédération Française des Écoles de Cirque <

- Créée en **1988**
 - 137** écoles membres dont **109** agréées en **2018**
Parmi elles, **123** associations, **5** établissements de droit public portés par des collectivités territoriales et **9** établissements de droit commercial, dont **1** SCIC
 - 6** salariés au siège national
 - 12** fédérations régionales
- Budget **800 000 M€**



FONCTIONS

La création de la fédération a été motivée par la volonté de faire reconnaître le cirque comme un art, et son enseignement comme un métier, ce qui fait de l'ingénierie et du plaidoyer les 2 fonctions centrales. La fédération produit donc des normes et des règles d'encadrement pédagogiques et de sécurité liées à la pratique du cirque, elle délivre aussi les agréments « *Qualité pratique amateur et enseignement professionnel artistique et/ou pédagogique* ». Ses membres sont accompagnés individuellement dans l'accès et le respect de ces normes. Le pilotage de projet, s'il est moins visible, nourrit les autres fonctions.



- PLAIDOYER
- MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION
- INGÉNIERIE
- PILOTAGE DE PROJETS
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- FONCTION OPÉRATEUR

FINALITÉS
SE RENFORCER
INFLUENCER
INNOVER



EXEMPLES D'ACTIVITÉS

PLAIDOYER	MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION	INGÉNIERIE	PILOTAGE DE PROJETS	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	FONCTION OPÉRATEUR
Instance unique de représentation institutionnelle des écoles du cirque	1 rencontre nationale annuelle sur 1 semaine	Centres de formations agréés, diplômes fédéraux et diplômes d'État	Pilotage et participation à des projets européens (pratique amateur, pré-orientation professionnelle des jeunes, éducation informelle)	Conseil juridique en lien avec un cabinet d'avocats	
-	-	-	-	-	
Présence dans 3 ministères : culture ; sport, jeunesse et éducation populaire ; éducation nationale	Rencontres régionales dans chaque région 1 fois par an	Démarche qualité et attribution d'un label reconnu par l'État	Accompagnement de projets fédéraux (Organisation de festival, développement de pédagogies originales...)	1 service dédié à l'accompagnement juridique	
-	-	-	-	-	
Membre de la confédération européenne des écoles de cirque de pratique amateur et de la Fédération Européenne des écoles de formation professionnelles	Mise en réseau au niveau européen et international : déplacement des jeunes professionnels et structuration de l'enseignement	Ressources sur les arts du cirque et leur enseignement		Accompagnement des fédérations régionales sur les enjeux financiers, stratégie de développement, vie associative...	
		Observatoire des données juridico-administratives des écoles			
	1 coordinateur dédié à l'animation du territoire				

Les activités d'ingénierie sont les plus visibles, elles confèrent à la fédération un rôle de gestion de la pratique.

Par exemple, neuf écoles sont agréées « Centre de formation professionnelle » et proposent des formations spécifiques pédagogiques et/ou artistiques. Les activités de mise en réseau sont surtout centrées sur les rencontres régionales et nationales, ainsi que sur l'accompagnement de projets régionaux. Ces rencontres sont l'occasion d'organiser des spectacles d'élèves, des ateliers de pratique, des réunions d'instances et des rencontres thématiques.



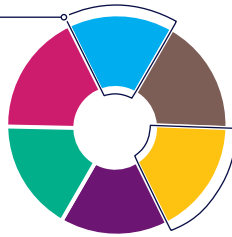
RÉSEAU TERRITORIAL

L'animation territoriale du réseau est portée par les fédérations régionales avec l'appui de la fédération nationale.

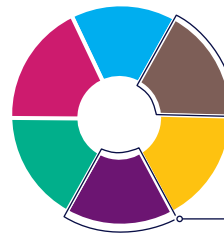
Elles ont pour missions de créer une dynamique régionale, de relayer et de débattre les orientations nationales et de représenter les adhérents dans les territoires.

Cet échelon territorial est historiquement moins développé, dans la mesure où la FFEC a été créée autour de la volonté de ses fondateurs de faire reconnaître leur art et leur métier au plan national. **Aujourd'hui, cette forme d'organisation est questionnée : comment la rendre plus horizontale et plus souple.** Ce sujet s'inscrit dans le cadre plus large de la réflexion engagée par la tête de réseau autour des évolutions de son projet associatif et de son positionnement.

Fonctions dominantes à échelle nationale

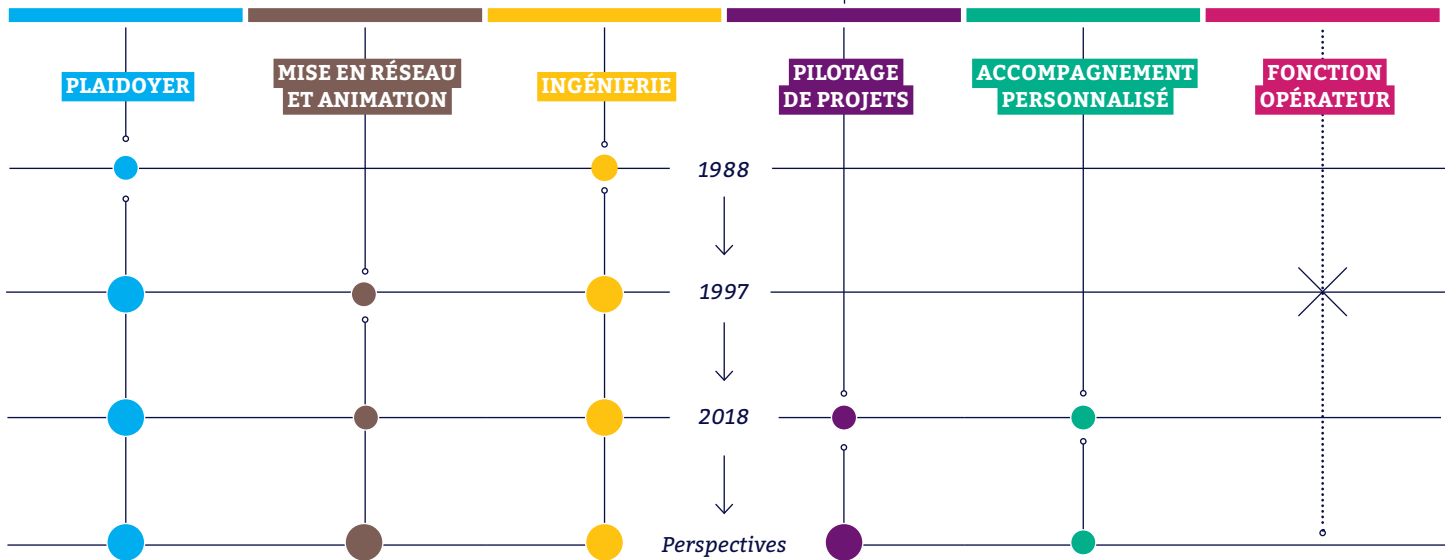


Fonctions dominantes à échelle territoriale



ÉVOLUTION

à échelle nationale



Le pilotage de projets et la mise en réseau, tendront à se développer fortement dans les prochaines années.

Ces deux fonctions sont liées au développement des projets européens et régionaux auxquels la tête de réseau contribue déjà. Ces projets ont vocation à se développer et irriguer le réseau dans ces différentes fonctions. Ils doivent notamment pouvoir soutenir la mise en réseau dans les territoires. **Un autre enjeu porte sur le lien entre la tête de réseau et ses fédérations régionales.**

L'objectif est d'identifier comment proposer une gouvernance participative, qui permette à chacun de garder son autonomie, tout en établissant des orientations communes bien définies pour consolider la mise en réseau générale.